

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - B2024/007390 - 2020 B 00716 - 883 788 309 - CHANTREAU
COLLABORATION

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL CHANTREAU COLLABORATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise		135 Rue Gaspard Monge 26800 PORTES LES VALENCE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET*		8 8 3 7 8 8 3 0 9 0 0 0 1 0		Néant ☐ *		
				Exercice N clos le. 31/12/2023		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA				
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	Certifié conforme	
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	La Gérance	
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	1 113 795	BK	752	1 113 042
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	15 000	15 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	209 374	209 374
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	25 003	25 003	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	249 377	CK		249 377
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 363 172	1A	752	1 362 419
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
Clause de réserve de propriété :*				(3) Part à plus d'un an		
Immobiliations :				Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL CHANTREAU COLLABORATION		Néant ☐ *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 501 200)	DA	501 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 603	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	105 421	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	193 722	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	805 947
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	425 095	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 118	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	387	
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 871	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	115 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	556 472	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 362 419	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	214 877	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	360 000	100,00	264 000	100,00	96 000	36,36
Total	360 000	100,00	264 000	100,00	96 000	36,36
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE GLOBALE	360 000	100,00	264 000	100,00	96 000	36,36
AUTRES PRODUITS						
Total						
CHARGES						
Charges externes	22 601	6,28	12 224	4,63	10 377	84,89
Impôts, taxes et versements assimilés	1 227	0,34	6 619	2,51	-5 392	-81,46
Salaires et Traitements	149 630	41,56	132 161	50,06	17 469	13,22
Charges sociales	26 699	7,42	7 352	2,78	19 347	263,17
Amortissements et provisions	271	0,08	271	0,10		
Total	200 427	55,67	158 626	60,09	41 801	26,35
RESULTAT D'EXPLOITATION	159 573	44,33	105 374	39,91	54 199	51,43
Produits financiers	50 000	13,89			50 000	
Charges financières	6 849	1,90	7 003	2,65	-154	-2,20
Résultat financier	43 151	11,99	-7 003	-2,65	50 154	-716,22
RESULTAT COURANT	202 724	56,31	98 371	37,26	104 353	106,08
Produits exceptionnels	11 000	3,06	46	0,02	10 954	NS
Charges exceptionnelles	20 001	5,56			20 001	NS
Résultat exceptionnel	-9 001	-2,50	46	0,02	-9 047	NS
Impôts sur les bénéfices			20 354	7,71	-20 354	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	193 723	53,81	78 063	29,57	115 660	148,16

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CHANTREAU COLLABORATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 362 420 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 193 723 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 353			1 353
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 353			1 353
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 132 334	108	20 000	1 112 442
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 132 334	108	20 000	1 112 442
ACTIF IMMOBILISE	1 133 687	108	20 000	1 113 795

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			108	108
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			108	108
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			20 000	20 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			20 000	20 000

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	482	271		753
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	482	271		753
ACTIF IMMOBILISE	482	271		753

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		271	271
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		271	271
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

Motifs de reprises exceptionnelles d'amortissement :

Notes sur le bilan

Liste des immobilisations amorties sur la durée d'utilisation :

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 224 374 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 000	15 000	
Autres	209 374	209 374	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	224 374	224 374	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 501 200,00 euros décomposé en 501 200 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	501 200	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	501 200	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 556 472 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	425 095	83 500	248 945	92 650
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388	388		
Dettes fiscales et sociales	14 871	14 871		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	116 118	116 118		
Produits constatés d'avance				
Total	556 472	214 877	248 945	92 650
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	78 793			
(**) Dont envers les associés	1 118			

Charges à payer

	Montant
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	3 497
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	837
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	195
Total	4 529

Notes sur le Compte de Résultat

Autres informations

CHANTREAU COLLABORATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 501 200 euros
Siège social : 135, rue Gaspard Monge
26800 PORTES LES VALENCE
883 788 309 RCS ROMANS SUR ISERE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 193 722 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	193 722 euros
A la réserve légale	9 687 euros

Solde	184 035 euros

Pour un montant de 184 035,00 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 289 456,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Monsieur Gaël CHANTREAU

